

**COMPTE RENDU DU COMITE TECHNIQUE PARITAIRE
DU MERCREDI 24 OCTOBRE 2012**

Ce compte rendu fait état des positions de vos représentants CGT pour chaque point à l'ordre du jour.

Vos représentant présents à la séance étaient ; Mr Anglement, Mme Barbier, Mr Dely, Mme Gueniau, Mr Benyoucef, Mme Tamin.

Etait excusée : Mme LEDU

1) Approbation du procès verbal du CTP du 20/06/2012 (avis)

Validé à l'unanimité

2) Méthodologie sur dossier temps de travail, congés et CET (avis)

Un groupe de travail demandé depuis longtemps par vos élus afin d'harmoniser les pratiques entre les services, à mettre en place le CET. Nous demandons à ce que le groupe de travail soit composé de représentants syndicaux et non les élus des instances paritaires. Le groupe de travail doit débuter début 2013 pour une application début 2014.

Validé à l'unanimité

3) Documents sur autorisations et contrôle autorisations d'absence et décharges d'activités (avis)

Cette demande, de vos représentants concerne les heures de délégations pour les représentants syndicaux afin de comptabiliser ces heures, notamment pour le bilan de la collectivité. Nous demandons que le formulaire proposé par l'administration puisse être envoyé par le syndicat par mail aux chefs de services, (et un retour aux syndicats) qui le feront signer à l'agent, ce qui permettra de donner immédiatement l'accord ou non de ces heures. Le récapitulatif mensuel de ces heures devra comporter le crédit global des heures disponibles pour le syndicat.

Avis favorable

4) Tableau des effectifs (avis)

Il s'agit d'une actualisation du tableau tenant compte des dernières refontes des catégories B

Avis favorable

5) Bilan de la collectivité (info après modif)

Il s'agit d'un rectificatif suite aux remarques de vos représentants au dernier CTP concernant les erreurs et oublis dans le bilan de la collectivité. Il nous est assuré que c'est la version corrigée qui est partie à l'Etat. Au vu du nombre de fin de contrat nous demandons à ce qu'au prochain CTP un point soit fait sur la masse des indemnités chômage versées par la ville.

6) Point sur mutuelle (info)

Vos élus demandent qu'une liste par grade et statut leur soit remise lors du prochain CTP. Nous demandons de quelle manière les derniers textes de lois vont être appliqués par la ville des Lilas. Il nous est répondu que le choix de s'en tenir aux deux mutuelles ou d'ouvrir à toutes les mutuelles agréées. La réflexion reste à mener avec les élus, sur cette question comme sur le pourcentage de participation de la ville.

La municipalité nous indique qu'avec les dotations gelées sur 2013 et des prévisions de baisse pour 2014-2015, il y aurait des choix à faire entre les diverses politiques sociales.

7) Point sur transferts personnel et bâtiments CAEE (info)

Vos représentants ont demandé ce point en particulier pour avoir des précisions sur le transfert du bâtiment Anglemont et des personnels qui y travaillent. Il nous est répondu que tout n'est pas tranché et qu'un travail sur la prise en compte des remplacements des agents est en cours (congé, maladie etc...), qu'il n'y aura pas de dissociation de bâtiment et de personnel. Une décision devrait être prise avant le prochain CTP. On nous informe que les personnels d'entretien ne feront pas partis de ce transfert.

8) Point sur organisation Direction des Affaires Culturelles après transfert (info)

La Direction des Affaires Culturelles aura toujours besoin d'assurer la coordination. Pour les 2 à 3 ans à venir, il n'y aura pas d'impact, mais à terme des changements seront inévitables.

9) Bilan télé surveillance (info)

Un comité d'éthique est prévu le 8 novembre 2012, le bilan nous sera présenté au prochain CTP.

10) Point sur mise en place procédure évaluation (information)

La nouvelle procédure ne sera mise en place qu'en 2013, c'est une obligation réglementaire. Les changements de feuilles d'évaluation n'ont pas pu se faire en l'absence d'un Directeur Général Adjoint. Nous demandons à ce que soit recensé et former les évaluateurs et évalués.

11) Point sur réponses individuelles aux vœux (info)

Nous avons demandé il y a plusieurs mois à ce qu'une réponse individuelle soit envoyée aux agents concernant leurs vœux. L'administration nous indique que la mise en place n'a pu se faire en 2012, faute de moyens humains à la Direction des Ressources Humaines. Vos représentants demandent à la municipalité quelle enlève ou explicite le terme « AVIS CONFORME » sur la feuille de notation.

12) Point sur entretien terrain synthétique de football (info)

Il nous est expliqué effectivement que l'appareil pour l'entretien du terrain synthétique vient d'être livré. L'inauguration a lieu le 10 novembre 2012, à cette occasion aura lieu un match entre le FC Lilas, les élus et les membres du personnel souhaitant y participer.

13) Point sur CDI (info)

La municipalité affirme qu'elle a rempli son objectif, tous les agents remplissant les conditions requises pour avoir un CDI (Contrat à durée déterminée), ont reçu leur arrêté.

14) Point sur la liste des équipements des différents services (vêtements de travail)

La municipalité confirme qu'une prime pour chaussures est perçue pour les agents du CCAS. Quant à la dotation vestimentaire pour l'année 2012, seul le service garage n'a pas reçu de dotation. Demande d'un bilan 2011-2012 sur la dotation des E.P.I (Equipements Protections Individuels). Vos élus s'étonnent de la quantité d'équipement remis à la Police Municipale. La municipalité nous indique qu'il y a une obligation réglementaire et des équipements nécessaires pour ce service. Une enveloppe budgétaire est prévue pour 2013. Vos élus demandent où en est le nettoyage des vêtements pour les agents des services techniques.

15) Point sur la réorganisation du Club Hortensias

Le détachement de l'APHP de la responsable actuelle du Club des Hortensias qui a pris fin ne sera pas renouvelé par la Ville des Lilas. Une réorganisation est donc proposée avec un profil de coordonnateur qui privilégie l'animation, la responsable du pôle senior devant s'occuper de la partie encadrement de l'équipe.